

MAIRIE
DE
VAUJANY

11, route de la Cour Basse
38114 VAUJANY

Téléphone 04.76.80.70.95
Télécopie 04.76.80.78.37

Arrêté n°2020-32-R



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES ARRETES DU MAIRE**

**OBJET : DELEGATION DE SIGNATURE AU DIRECTEUR GENERAL
DES SERVICES**

Le Maire de la Commune de Vaujany,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 2122-19, R 2122-8 et R 2122-10.

VU l'article R 2122-8 du code général des collectivités territoriales, conférant au maire le pouvoir de déléguer sous sa responsabilité et sa surveillance et en l'absence ou en cas d'empêchement de ses adjoints sa signature ;

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

CONSIDÉRANT que dans le cadre de la gestion et pour les besoins d'une bonne administration locale, il est nécessaire de donner délégation de signature au directeur général des services ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Monsieur le Maire donne sous sa surveillance et sa responsabilité, délégation de signature à Monsieur Olivier POULIQUEN, Directeur Général des Services, pour l'affaire exclusivement énumérée ci-après, qu'il exercera conformément à la réglementation en vigueur :

- Signature des bons de commande émis dans le cadre du marché à bons de commandes n°2017/01 pour les « Fournitures Administratives de la Commune » ; notifié le 24/01/2017.

Article 2 : Cette délégation prendra effet à compter du caractère exécutoire du présent arrêté pendant toute la durée de l'exercice des fonctions de l'agent et dans la limite du mandat du Maire.

Article 3 : Le spécimen des paraphes et des signatures sont déposés ci-après :

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à la Préfecture de l'Isère, au Trésor Public et à la société LACOSTE, titulaire du marché n°2017/01 notifié le 24/01/2017.

Monsieur Olivier POULIQUEN

Paraphe :

Signature :

Fait à Vaujany, le 16/06/2020
Transmis en Préfecture le :

Notifié le 16/06/2020.....



Le Maire,

Yves GENEVOIS

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, de sa réception par le représentant de l'État.



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : VAUJANY MAIRIE

Utilisateur : VAGNE Sarah

Paramètre de la transaction :

| | |
|---|---|
| Type de transaction : | Transmission d'actes |
| Nature de l'acte : | Actes réglementaires |
| Numéro de l'acte : | 2020_32_R |
| Date de la décision : | 2020-06-16 00:00:00+02 |
| Objet : | Délégation de signature au Directeur Général des Services |
| Documents papiers complémentaires : | NON |
| Classification matières/sous-matières : | 5.5 - Delegation de signature |
| Identifiant unique : | 038-213805278-20200616-2020_32_R-AR |
| URL d'archivage : | Non définie |
| Notification : | Non notifiée |

Fichier contenus dans l'archive :

| Fichier | Type de fichier | Taille du fichier |
|---|-----------------|-------------------|
| Nom métier : | | |
| 038-213805278-20200616-2020_32_R-AR-1-1_0.xml | text/xml | 877 |
| Nom original : | | |
| doc20200616162831.pdf | application/pdf | 268565 |
| Nom métier : | | |
| 99_AR-038-213805278-20200616-2020_32_R-AR-1-1_1.pdf | application/pdf | 268565 |

Cycle de vie de la transaction :

| Etat | Date | Message |
|----------------------------|----------------------------|------------------------------------|
| Posté | 16 juin 2020 à 16h26min02s | Dépôt initial |
| En attente de transmission | 16 juin 2020 à 16h26min02s | Accepté par le TdT : validation OK |
| Transmis | 16 juin 2020 à 16h26min04s | Transmis au MI |
| Acquittement reçu | 16 juin 2020 à 16h26min47s | Reçu par le MI le 2020-06-16 |